



## DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 1830-1872

### GARDES CHAMPÊTRES

L'an mille huit cent trente, le sept du mois de septembre, Monsieur le Maire de Creney a présenté aux membres du conseil qu'il était nécessaire de faire la nomination de trois gardes champêtres pour finir l'année mille huit cent trente et un, vu qu'il était impossible de laisser le territoire de cette commune et du hameau d'Argentolle sans surveillance.

Le maire invite à faire choix de trois gardes champêtres, deux dans la Commune de Creney et un dans le hameau d'Argentolle pour la dite année mille huit cent trente et un. Le conseil a nommé pour gardes, à savoir : les sieurs Louis-Jean Bernard et Jacques-Savinien Malnuit, tous deux propriétaires demeurant à Creney et le sieur Pierre-Nicolas Marnez, propriétaire demeurant au hameau d'Argentolle.

Le traitement qui sera partagé entre eux sera de deux mille francs pour leurs salaires pour l'année.

### ECOLE GRATUITE

M. Elie Maréchaux étant Maire demande l'avis du conseil sur la liste des enfants à admettre gratuitement à l'école de Creney en 1872, dressée par lui et M le Curé - 14 enfants sont ainsi admis à l'école de Creney.



### INDEMNITÉ POUR CONTRIBUTION AUX ARMÉES ALLEMANDES

La même année 1872, le Maire expose ensuite que l'Etat vient de rembourser à la commune la somme de 6.316 francs pour contributions payées par ladite commune aux armées allemandes. Le conseil décide qu'il faut rembourser les créanciers et la commune pour les avances qu'ils ont faites. Le conseil délibère sur les indemnités à attribuer à divers habitants de Creney pour voyages faits et pertes éprouvées par eux lors de l'invasion allemande en 1870 et 1871. Soit Bouvin Pierre 15.00 Frs pour déplacement et séjour à Troyes.

Fernand Champlon A2205